ENSEIGNANT EN CHARGE DE LA SCOLARISATION

Sollicitation de l'enseignant en charge de la scolarisation, dans le cadre des démarches d'orientation et d'accompagnement d'un enfant de 7 à 12 ans suspecté de TND.

QUELLES ÉTAPES ?

La prise en charge par la PCO fait l'objet d'un dossier qui se constitue de 3 parties :

1. Une **évaluation médicale** faite par le **médecin traitant**,
2. Une **évaluation familiale** faite par le **représentant légal**,
3. Une **évaluation scolaire** faite par l'**enseignant en charge de la scolarisation**.

COMMENT FAIRE ?

1. **Vous recevrez un mail** du portail ViaTrajectoire contenant un **formulaire à compléter**.
Cela signifie que les parents de l'enfant ont fait appel à leur médecin traitant pour demander une prise en charge adaptée par la Plateforme de coordination et d'orientation (PCO).

2. **Complétez la grille d'évaluation scolaire** permettant d'évaluer l'enfant sur sa maîtrise de la langue écrite et orale, les mathématiques, et les aspects transversaux.

3. Une fois complété, la Plateforme de coordination et d'orientation recevra le formulaire sur ViaTrajectoire directement et pourra étudier le dossier de l'enfant et son éligibilité à une prise en charge adaptée.

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

> Besoin d'aide sur ViaTrajectoire ?

8h30 - 18h30 du lundi au vendredi

0 801 110 110 Service & appel gratuits